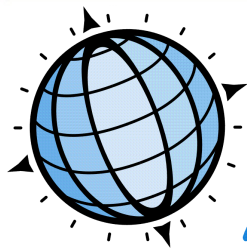


L'IMPACT ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE FORESTIÈRE
DE LA MRC MARIA-CHAPDELAINE



**Groupe
Performance
Stratégique inc.**
Le sens de vos affaires!

Août 2007

Table des matières

INTRODUCTION	5
MÉTHODOLOGIE	6
1.1 Le modèle intersectoriel du Québec	6
1.1.1 Les notions d'effets directs et indirects	7
1.1.2 Les effets induits	7
1.1.3 La variable main-d'œuvre	8
1.1.4 Les salaires	8
1.2 Les impacts économiques	8
DÉFINITIONS	10
MÉTHODOLOGIE UTILISÉE	12
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	13
IMPACT ÉCONOMIQUE DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE FORESTIÈRE DE LA MRC MARIA-CHAPDELAINE	16
IMPACT DE LA PAPETERIE ABITIBI-BOWATER DE DOLBEAU-MISTASSINI	18
EN RÉSUMÉ	20

Liste des tableaux et figure

<u>Tableau 1 : Nombre d'entreprises sélectionnées par secteur</u>	13
<u>Tableau 2 : Entreprises oeuvrant dans la filière forestière dans la MRC Maria-Chapdelaine, selon le secteur d'activité et le nombre d'employés</u>	14
<u>Tableau 3 : Répartition des entreprises et des employés par secteur en pourcentage</u>	15
<u>Tableau 4 : Impact économique global des 3 541 emplois liés à la filière forestière dans la MRC Maria-Chapdelaine.</u>	16
<u>Tableau 5 : Impact économique global des employés de la papeterie Abitibi-Bowater de Dolbeau-Mistassini en 2007</u>	18
<u>Tableau 6 : Évolution de 1991 à 2001 du taux de dépendance économique envers l'industrie des produits forestiers par rapport à ceux du secteur de la fabrication pour les MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean</u>	21
<u>Annexe 1 : Codes du système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) liés au secteur forestier</u>	22

Ressources impliquées

Pour le Groupe Performance Stratégique

M. Roger Boivin, président

M. Martin Dion, chargé de dossier - recherche

Pour le Comité papeterie Maria-Chapdelaine

M. Guy Grenier, directeur général du CLD

M. Henri-Paul Brassard, président du comité technique

Introduction

Cette étude porte sur l'impact économique de l'ensemble des entreprises oeuvrant dans la filière forestière sur le territoire de la MRC Maria-Chapdelaine en 2007.

L'étude présente les effets directs, indirects et induits résultant des opérations de l'ensemble des entreprises de la filière forestière de Maria-Chapdelaine. Des calculs ont été également réalisés pour identifier de manière spécifique l'impact économique de la papeterie Abitibi-Bowater de Dolbeau-Mistassini. L'étude est basée, entre autres, sur un inventaire détaillé des emplois réalisé au début de l'année 2007 par l'entremise de la Liste Industries Commerces (LIC).

Méthodologie

Le concept d'impact économique s'explique de la façon suivante : chaque fois qu'un acteur économique réalise une dépense, il stimule l'économie. Par exemple, lorsque l'on construit un immeuble, on attribue des contrats à différentes entreprises. Ces entreprises rémunéreront leurs employés et achèteront des matières premières nécessaires à leur prestation (béton, bois, etc.). Ces achats contribueront également à stimuler l'activité dans d'autres entreprises (les fournisseurs des premières entreprises, etc.). Ainsi, le « choc » initial dans l'économie stimulera plusieurs secteurs économiques. C'est l'ensemble de ces répercussions qui constitue les impacts économiques.

Les impacts économiques engendrés par les activités des entreprises de la filière forestière de Maria-Chapdelaine sont évalués à partir du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). C'est ce modèle qui est utilisé au Québec depuis plusieurs années déjà pour estimer les impacts économiques. Ces impacts sont mesurés principalement en termes de main-d'œuvre, de masse salariale, de valeur ajoutée et de revenus gouvernementaux.

1.1 Le modèle intersectoriel du Québec

Le modèle intersectoriel du Québec est un modèle d'analyse de la propagation de la demande dans l'économie québécoise. Il exploite les relations d'échange en biens et en services observés entre les divers secteurs; ceux-ci se subdivisant en secteurs de la demande finale et en secteurs productifs. Ce modèle permet d'évaluer l'impact économique des dépenses associées à une production d'un sous-secteur sur les principaux agrégats économiques tels les salaires, la main-d'œuvre, la valeur ajoutée et les impôts directs et indirects. Le modèle permet ainsi de calculer les variations obtenues dans les niveaux d'activité et par conséquent, dans la consommation des intrants intermédiaires et primaires des divers secteurs industriels de l'économie, suite à la variation exogène de la demande à l'origine d'un secteur productif ou d'un secteur de la demande finale.

Le modèle intersectoriel du Québec repose sur les hypothèses suivantes :

- Le modèle évalue les effets qui se propagent dans l'économie sans pour autant fournir des renseignements sur le temps de réalisation de ces effets;
- Les différents calculs sont réalisés «au conditionnel», en ce sens que l'impact économique est mesuré selon les différentes hypothèses sur les degrés de participation des entreprises québécoises, hypothèses qui se traduisent par différentes valeurs des coefficients d'importation du modèle intersectoriel du Québec.

Le modèle estime les impacts par rapport à différentes variables. Ces variables sont la main-d'œuvre et les salaires. De plus, les impacts sur chacune de ces variables sont présentés selon les effets directs, indirects et induits.

Avant de présenter les résultats des différentes simulations, il est utile de préciser le contenu de chacun des concepts utilisés par le modèle.

1.1.1 Les notions d'effets directs et indirects

Les effets directs sont habituellement associés aux effets immédiats engendrés par la dépense analysée. Si on considère les activités des entreprises de la filière forestière de la MRC Maria-Chapdelaine, l'effet direct se rapporte à la valeur totale des chiffres d'affaires des entreprises de la filière forestière de Maria-Chapdelaine dans l'année précédant l'étude. Les effets indirects comptabilisent les impacts associés à la fourniture des biens et services requis. Ces effets s'expliquent par le fait que les industries et commerces qui sont sollicités par la dépense initiale doivent s'approvisionner en biens et services auprès de divers fournisseurs (la nourriture, l'essence, les fournitures de services de télécommunications, d'informatique, etc.).

1.1.2 Les effets induits

Les effets directs et indirects de la dépense simulée généreront des emplois et des salaires. Une partie de cette rémunération sera réinjectée dans l'économie pour acheter des produits de consommation courants tels que de la nourriture, des vêtements. C'est ce qu'on appelle les effets induits.

Pour estimer ces effets, on doit donc simuler l'effet des salaires directs et indirects nets (après impôt et une fois l'épargne soustraite) obtenu dans la structure des dépenses moyenne des ménages québécois du modèle intersectoriel du Québec.

Les effets induits sont donc estimés dans la présente étude, mais les résultats sont présentés séparément des effets de base estimés directement par le modèle de l'Institut de la statistique du Québec. Selon la définition du modèle, les effets totaux comprennent les effets directs et les effets indirects. Cette distinction permet donc aux lecteurs de mieux mesurer l'ampleur de chacun des effets et est conforme à la définition des concepts du modèle.

1.1.3 La variable main-d'œuvre

Le résultat le plus souvent véhiculé d'une étude d'impact économique concerne très certainement la variable associée à la main-d'œuvre. Précisons toutefois que les résultats relatifs au facteur travail réfèrent aux «inputs» requis de main-d'œuvre et non pas au nombre d'emplois. Ainsi, une «personne-année» est la mesure d'«input» de main-d'œuvre égale au nombre d'heures normalement travaillées pendant un an par les travailleurs du secteur concerné. Par exemple, le travail fourni pendant un an par 100 travailleurs qui auraient travaillé les heures normales plus 10% en temps supplémentaire, représentera 110 «personnes-année», alors qu'il y a 100 personnes qui sont effectivement employées. Il faut également éviter de parler exclusivement d'emplois créés, on doit plutôt parler d'emplois soutenus, c'est-à-dire créés et maintenus.

1.1.4 Les salaires

Les salaires correspondent à la rémunération brute de la main-d'œuvre. Ces estimations sont établies avant toutes déductions tels l'impôt, l'assurance-chômage, etc.

1.2 Les impacts économiques

La logique du modèle est d'estimer les impacts économiques découlant des activités des entreprises de la filière forestière de la MRC Maria-Chapdelaine qui constituent le choc initial dans l'économie. Ensuite, il s'agit d'utiliser le modèle intersectoriel du Québec afin

d'estimer les conséquences, ou, si on veut, les impacts économiques générés par l'injection de ces dépenses dans l'économie.

Définitions

Effets directs : Il s'agit des effets-emplois directement attribuables aux dépenses engagées par une industrie. Ces effets correspondent aux salaires versés aux travailleurs de l'industrie ainsi qu'aux emplois découlant des autres revenus (profits et taxes).

Effets indirects : Il s'agit des effets-emplois résultant d'une demande nouvelle de biens et services engendrée par les activités d'une industrie dans d'autres secteurs économiques. Ces effets correspondent, par exemple, à la demande de biens intermédiaires (produits chimiques, vêtements, papiers, service de transport, etc.) entrant dans la fabrication d'un bien utilisé par l'industrie.

Effets induits : Ce sont les effets des multiplicateurs des dépenses d'une industrie. Ils sont calculés à partir du total des effets directs et indirects. Il s'agit des effets supplémentaires générés par les activités de l'industrie qui sont réinjectés dans l'économie et qui à leur tour, créent en partie d'autres emplois pour d'autres agents économiques.

Main-d'œuvre La main-d'œuvre représente la charge de travail utilisée par les différents secteurs de l'économie du Québec. L'unité de mesure utilisée dans le modèle relatif à la main-d'œuvre est l'année-personne, définie par le nombre d'heures normalement travaillées par une personne pendant un an dans le secteur concerné. Cette unité de mesure constitue une normalisation du travail annuel d'une personne, de telle sorte que les résultats peuvent être très différents de ceux que l'on obtient en se référant au nombre de personnes employées. La différence entre ces deux unités de mesure réside dans la prise en considération du nombre de travailleurs qui font du temps supplémentaire, qui ont un horaire à temps partiel ou qui effectuent un travail saisonnier.

Les données sur la main-d'œuvre doivent être interprétées en charge de travail plutôt qu'en comptabilisation d'emplois. Ainsi, 100 travailleurs faisant chacun 10 % de temps supplémentaire totalisent 110 personnes-année, soit une augmentation de 10 % de la main-d'œuvre, tandis que le nombre de personnes employées reste inchangé. De même, deux emplois à demi-temps correspondent à une année-personne.

La main-d'œuvre comprend, d'une part, les employés salariés des différents secteurs de l'économie et, d'autre part, les entrepreneurs ayant des entreprises individuelles comme les fermiers et les propriétaires d'exploitation agricole ou les personnes exerçant à titre indépendant des professions libérales.

Retombées économiques : Il s'agit de l'incidence économique d'une dépense d'opération ou d'un investissement sur une région économique définie (région administrative, Québec, Canada, etc.). Les retombées économiques sont exprimées en termes d'emplois (effet-emploi).

Méthodologie utilisée

Les impacts économiques des activités générés par l'ensemble des entreprises liées à la filière forestière dans la MRC Maria-Chapdelaine sont mesurés dans cette étude selon trois grands paramètres : les emplois soutenus en personnes-année¹, la masse salariale annuelle générée et les impacts fiscaux.

On distingue trois types d'impacts économiques : les impacts directs, les impacts indirects et les effets induits. Les impacts directs correspondent aux emplois de la main-d'œuvre directement embauchée par les entreprises de la MRC qui oeuvrent dans le secteur forestier.

Les impacts indirects sont, quant à eux, associés aux revenus générés par les achats de biens et services engendrés par l'impact direct dans d'autres secteurs économiques. Ils ont été estimés à partir des tableaux d'impacts économiques du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).²

Enfin, les effets induits se manifestent lorsqu'une partie de l'accroissement des revenus suscité par les impacts directs et indirects est réinjectée dans l'économie sous forme de nouvelles dépenses en biens et services. Ce sont les effets multiplicateurs des dépenses. Ces effets sont proportionnels à la dépense engagée.

¹ Le concept de personnes soutenues en personnes-année ne correspond pas au nombre de personnes employées, mais à la charge de travail régulière que comportent les activités mesurées. Ainsi, une personne-année correspond au nombre d'heures normalement travaillées pendant un an par les travailleurs du secteur concerné. Par exemple, 20 travailleurs à temps plein qui font leur semaine régulière plus 5 % d'heures supplémentaires totalisent 21 personnes-année.

² Institut de la statistique du Québec : Les tableaux d'impact économique du modèle intersectoriel du Québec, édition 2004, CD-ROM.

Présentation des résultats

À l'aide de la Liste Industries Commerces (LIC) 2007 fournie par le CLD Maria-Chapdelaine³, GPS a extrait l'ensemble des entreprises oeuvrant dans la filière forestière sur le territoire de la MRC.

Afin d'identifier les entreprises, nous avons retenu tous les codes du Système de Classification des Industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) liés au secteur forestier (voir annexe 1). Nous avons recensé 192 entreprises répondant à ces critères.

L'impact économique de la filière forestière sur l'économie de la MRC Maria-Chapdelaine

Tableau 1 : Nombre d'entreprises sélectionnées par secteur

Code SCIAN	Secteur d'activité	Nombre d'entreprises
113	Foresterie et exploitation forestière	76
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	20
321	Fabrication de produits en bois (scieries)	11
322	Fabrication du papier	1
333	Fabrication de machine	2
337	Fabrication de meubles et de produits connexes	12
484	Transport par camion	68
488	Activités de soutien au transport	2
	Total	192

Source : LIC 2007, CLD Maria-Chapdelaine, compilation par GPS

Certaines des entreprises recensées oeuvrent aussi dans d'autres secteurs économiques, cependant nous avons vérifié que la majeure partie de leurs activités sont liées au secteur forestier (exemple : Fabrication de machine), nous les avons donc inclus dans l'étude.

³ Cette étude LIC a été réalisée de novembre 2006 à février 2007.

Le tableau suivant présente le nombre d'emplois correspondant à chaque secteur d'activité des 192 entreprises sélectionnées.

L'impact économique de la filière forestière sur l'économie de la MRC Maria-Chapdelaine

Tableau 2 : Entreprises oeuvrant dans la filière forestière dans la MRC Maria-Chapdelaine, selon le secteur d'activité et le nombre d'employés

Code SCIAN	Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Nombre d'employés	Nb employés / entreprises
113	Foresterie et exploitation forestière	76	948	12,5
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	20	863	43,2
321	Fabrication de produits en bois (scieries)	11	634	57,6
322	Fabrication du papier	1	410	410,0
333	Fabrication de machine	2	65	32,5
337	Fabrication de meubles et de produits connexes	12	46	3,8
484	Transport par camion	68	482	7,1
488	Activités de soutien au transport	2	3	1,5
Total		192	3 541	18,4

Source : LIC 2007, CLD Maria-Chapdelaine, compilation par GPS

Au total, il y avait donc, en 2007, 3 541 emplois/année au sein des 192 entreprises liées à la filière forestière dans Maria-Chapdelaine, soit 18,4 emplois/année par employeur. C'est le secteur de la foresterie et de l'exploitation forestière où l'on retrouve le plus grand nombre d'employés et d'entreprises. Dans ce tableau, on constate aussi l'importance du secteur de la fabrication du papier. En effet, la seule entreprise du secteur, la papeterie Abitibi-Bowater de Dolbeau-Mistassini, embauchait 410 personnes à elle seule, ce qui donne un ratio de 410 employés par entreprise.

L'impact économique de la filière forestière sur l'économie
de la MRC Maria-Chapdelaine

Tableau 3 : Répartition des entreprises et des employés par secteur en pourcentage

Code SCIAN	Secteur d'activité	Entreprises		Employés	
		Nb	%	Nb	%
113	Foresterie et exploitation forestière	76	39,6	948	26,8
115	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	20	10,4	863	24,4
321	Fabrication de produits en bois (scieries)	11	5,7	634	17,9
322	Fabrication du papier	1	0,5	410	11,6
333	Fabrication de machine	2	1,0	65	1,8
337	Fabrication de meubles et de produits connexes	12	6,3	46	1,3
484	Transport par camion	68	35,4	482	13,6
488	Activités de soutien au transport	2	1,0	3	0,1
Total		192	100,0	3 541	100,0

Source : LIC 2007, CLD Maria-Chapdelaine, compilation par GPS

Nous constatons aussi l'importance de la papeterie dans le tableau 3, avec 11,6 % des emplois de l'ensemble du secteur et ce pour un seul lieu d'emploi. Les interventions directes en forêt représentent 50% des emplois de la filière. Si on ajoute à cela les emplois du transport du bois en forêt, on constate la grande concentration de la filière forestière de Maria-Chapdelaine dans les activités d'aménagement / coupe / transport et une relative faiblesse des activités de fabrication.

Donc les 410 emplois directs de la papeterie Abitibi-Bowater de Dolbeau-Mistassini soutiennent :

- 1 emploi sur 12 à Dolbeau-Mistassini
- 1 emploi sur 40 dans le reste de la MRC Maria-Chapdelaine

Impact économique de l'ensemble des entreprises de la filière forestière de la MRC Maria-Chapdelaine

Afin de mesurer les impacts économiques directs, indirects et induits de l'ensemble de la filière forestière de Maria-Chapdelaine, nous avons eu recours au modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Le tableau 4 présente les impacts économiques générés par l'ensemble de la filière forestière de Maria-Chapdelaine.

L'impact économique de la filière forestière sur l'économie de la MRC Maria-Chapdelaine

Tableau 4 : Impact économique global des 3 541 emplois liés à la filière forestière dans la MRC Maria-Chapdelaine.

	Effets directs	Effets indirects	Effets induits	Effets totaux
Main-d'oeuvre (année-personne)	3 451,0	1 685,9	1 859,5	6 996,5
Salaires et gages avant impôts	141 286 877 \$	57 833 443 \$	59 530 065 \$	258 650 385 \$
Salaires / année-personne	40 941 \$	34 303 \$	32 014 \$	36 969 \$
Revenus du gouvernement du Québec	12 729 715 \$	11 608 531 \$	9 688 042 \$	34 026 288 \$
Parafiscalité québécoise	26 459 993 \$	9 594 477 \$	8 520 347 \$	44 574 816 \$
Revenus totaux du gouvernement du Québec	39 189 708 \$	21 203 007 \$	18 208 389 \$	78 601 104 \$
Revenus du gouvernement fédéral	9 956 655 \$	6 007 949 \$	5 580 572 \$	21 545 176 \$
Parafiscalité fédérale	5 599 867 \$	2 270 837 \$	2 514 080 \$	10 384 784 \$
Revenus totaux du gouvernement fédéral	15 556 523 \$	8 278 786 \$	8 094 652 \$	31 929 960 \$

Source : GPS, d'après le Modèle intersectoriel, Institut de la Statistique du Québec, 2007

La filière forestière de la MRC Maria-Chapdelaine génère donc 6 996,5 personnes-année au total, soit un ratio multiplicateur de 2,0 emplois générés par emploi de base.

Notons de plus, que ces 6 996,5 équivalents en personnes-années générés ou soutenus par la filière forestière de Maria-Chapdelaine représentent 51,4% des 13 608 postes recensés dans la LIC 2007 pour l'ensemble de la MRC.

Nous constatons également que la filière forestière génère annuellement 259 millions de dollars de salaires, soit 59,9% du total de 431,9 millions des salaires gagnés par l'ensemble

des salariés de Maria-Chapdelaine⁴. Le salaire moyen des 6 996,5 personnes-années liées à la filière forestière de Maria-Chapdelaine s'élève à 36 969\$ par an, soit **16,5%** de plus que la moyenne salariale de la MRC (31 739\$ / an par emploi), ce qui confirme l'important effet d'entraînement des emplois de la filière forestière sur l'ensemble de l'économie de la MRC Maria-Chapdelaine.

Les calculs du modèle Intersectoriel révèlent de plus que les gouvernements du Canada et du Québec retirent de la filière forestière de Maria-Chapdelaine un peu plus de 110 millions de dollars annuellement en revenus fiscaux, et ce, uniquement de la part des salariés liés à la filière (donc en excluant les redevances forestières et toutes les taxes liées aux entreprises). Soulignons au passage que ces 110 millions d'impôts et de cotisations parafiscales représentent 71% des 156 millions payés annuellement aux deux gouvernements par tous les salariés de Maria-Chapdelaine !

⁴ Source : ISQ, 2005

Impact économique de la papeterie Abitibi-Bowater de Dolbeau-Mistassini

Considérant que la papeterie d'Abitibi-Bowater de Dolbeau-Mistassini est le plus important employeur de la filière forestière de Maria-Chapdelaine, nous avons également procédé à la mesure des impacts économiques directs, indirects et induits de cette entreprise de Dolbeau-Mistassini. Nous avons donc utilisé le modèle Intersectoriel de l'institut de la statistique du Québec. Le tableau 5 présente les résultats.

L'impact économique de la filière forestière sur l'économie de la MRC Maria-Chapdelaine

Tableau 5 : Impact économique global des employés de la papeterie Abitibi-Bowater de Dolbeau-Mistassini en 2007⁵

	Effets directs	Effets indirects	Effets induits	Effets totaux
Main-d'oeuvre (année-personne)	410,0	192,6	248,8	851,4
Salaires et gages avant impôts	21 015 053 \$	7 794 377 \$	8 278 790 \$	37 088 221 \$
Salaire / année-personne	51 256 \$	40 470 \$	33 279 \$	43 563 \$
Revenus du gouvernement du Québec	2 537 331 \$	961 530 \$	1 129 324 \$	4 628 185 \$
Parafiscalité québécoise	2 638 007 \$	1 016 975 \$	1 140 996 \$	4 795 979 \$
Revenus totaux du gouvernement du Québec	5 175 338 \$	1 978 505 \$	2 270 320 \$	9 424 164 \$
Revenus du gouvernement fédéral	2 012 064 \$	716 406 \$	744 128 \$	3 472 598 \$
Parafiscalité fédérale	760 178 \$	300 569 \$	344 342 \$	1 405 089 \$
Revenus totaux du gouvernement fédéral	2 772 242 \$	1 016 975 \$	1 088 470 \$	4 877 687 \$

Source : GPS, d'après le Modèle intersectoriel, Institut de la Statistique du Québec, 2007

La première constatation qui découle de l'analyse de ce tableau, est le ratio multiplicateur d'emplois global. Ainsi, les 410,0 emplois directs de la Papeterie (11,60 % du total des personnes-année de la filière forestière de Maria-Chapdelaine) soutiennent un grand total de 851 emplois (emplois directs, indirects et induits), soit un ratio multiplicateur global de 2,1 emplois générés par emploi direct. Ces 851 emplois génèrent une masse salariale annuelle de 37 millions de dollars, ce qui représente un salaire annuel moyen de 43 563 \$ soit une rémunération 37,3% plus élevée que la moyenne de Maria-Chapdelaine (31 739\$).

⁵ Basé sur le niveau d'activité fin 2006

De plus, l'ensemble de ces activités génère annuellement 14 millions en revenus fiscaux pour les deux gouvernements.

En résumé

Le mandat qui a été confié à l'équipe du Groupe Performance Stratégique (GPS) était d'évaluer l'importance des impacts économiques associés à la filière forestière de la MRC Maria-Chapdelaine et aux opérations de la papeterie d'Abitibi-Bowater de Dolbeau-Mistassini.

Le total des impacts emplois directement liés à la filière forestière se monte à 3 541 en 2007. Cet impact emplois directs a été évalué à partir des tableaux du modèle Intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), modèle qui est utilisé depuis plusieurs années afin d'estimer les impacts économiques sur l'ensemble du territoire québécois. Ces impacts ont été mesurés en terme de main d'œuvre, de masse salariale et de revenus gouvernementaux.

Ainsi, d'après le modèle de l'ISQ, les 3 541 emplois liés à la filière forestière dans la MRC Maria-Chapdelaine soutiennent, en 2007, l'équivalent de 6 996,5 personnes-année en main d'œuvre qui se sont partagées 259 millions de dollars en salaires, soit l'équivalent d'une rémunération annuelle moyenne de 36 969 \$ (supérieur de 16,5% à la rémunération moyenne de la MRC Maria-Chapdelaine, 31 739 \$). Les impacts fiscaux ont été estimés à 76,6 millions \$ pour le gouvernement du Québec et à 32 millions \$ pour celui du Canada, soit un total de plus de 110 millions par an.

La filière forestière de la MRC Maria-Chapdelaine supporte donc 51% de tous les emplois de la communauté, 60% des salaires et est à l'origine de 71% des revenus en taxation sur les salaires payés par les travailleurs (euses) de Maria-Chapdelaine aux deux gouvernements.

La papeterie Abitibi-Bowater de Dolbeau-Mistassini est le plus important pôle économique de la filière forestière de Maria-Chapdelaine soutenant l'équivalent de 851,4 personnes-année en terme de main-d'oeuvre. Avec 37 millions en retombées salariales annuelles, soit 43 563 par emplois/année, la papeterie génère des salaires de 37,3% supérieurs à la moyenne observée dans l'ensemble de l'économie de Maria-Chapdelaine. Les impacts fiscaux sont de 14,3 millions de \$ par an pour les deux gouvernements.

Rappelons finalement que de 1991 à 2001, la MRC Maria-Chapdelaine est le seul territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui a vu sa dépendance envers l'industrie de la transformation des produits forestiers s'accroître. Alors qu'en 1991 la MRC Maria-Chapdelaine était la 16^{ème} MRC la plus dépendante de la forêt, en 2001, elle était devenue la 15^{ème}. Durant la même période, les cinq MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont vu leur dépendance moyenne envers l'industrie des produits forestiers passer du 22^{ème} au 27^{ème} rang au Québec de 1991 à 2001.

L'impact économique de la filière forestière sur l'économie de la MRC Maria-Chapdelaine

Tableau 6 : Évolution de 1991 à 2001 du taux de dépendance économique envers l'industrie des produits forestiers par rapport à ceux du secteur de la fabrication pour les MRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean

1991			2001		
Territoire	Indice de dépendance	Rang sur 100	Territoire	Indice de dépendance	Rang sur 100
Fjord-du-Saguenay	85,5	5	Fjord-du-Saguenay	79,1	10
Domaine-du-Roy	78,2	13	Maria-Chapdelaine	70,4	15
Maria-Chapdelaine	76,5	16	Domaine-du-Roy	59,8	21
Lac-Saint-Jean-Est	54,0	29	Lac-Saint-Jean-Est	41,8	36
Ville de Saguenay	30,5	50	Ville de Saguenay	25,9	54
Moyenne	64,9	22,6	Moyenne	55,4	27,2

Source : Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune, L'industrie de la transformation des produits forestiers, une présence vitale dans plusieurs municipalités québécoises, juillet 2007

Annexe 1 : Codes du système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) liés au secteur forestier

11 Agriculture, foresterie, pêche et chasse

113 Foresterie et exploitation forestière

1131 Exploitation de terres à bois

11311 Exploitation de terres à bois

113110 Exploitation de terres à bois

1132 Pépinières forestières et récolte de produits forestiers

11321 Pépinières forestières et récolte de produits forestiers

113210 Pépinières forestières et récolte de produits forestiers ÉU

1133 Exploitation forestière

11331 Exploitation forestière

113311 Exploitation forestière (sauf à forfait) CAN

113312 Exploitation forestière à forfait CAN

115 Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie

1153 Activités de soutien à la foresterie

11531 Activités de soutien à la foresterie

115310 Activités de soutien à la foresterie

31-33 Fabrication

321 Fabrication de produits en bois

3211 Scieries et préservation du bois

32111 Scieries et préservation du bois

321111 Scieries (sauf les usines de bardeaux et de bardeaux de fente) MEX

321112 Usines de bardeaux et de bardeaux de fente MEX

321114 Préservation du bois ÉU

3212 Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué

32121 Fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué

321211 Usines de placages et de contreplaqués de feuillus ÉU

321212 Usines de placages et de contreplaqués de résineux ÉU

321215 Fabrication de produits de charpente en bois CAN

321216 Usines de panneaux de particules et de fibres CAN

321217 Usines de panneaux de copeaux CAN

3219 Fabrication d'autres produits en bois

32191 Menuiseries préfabriquées

321911 Fabrication de fenêtres et de portes en bois ÉU

321919 Fabrication d'autres menuiseries préfabriquées CAN

32192 Fabrication de contenants et de palettes en bois

321920 Fabrication de contenants et de palettes en bois

32199 Fabrication de tous les autres produits en bois

321991 Préfabrication de maisons (mobiles) ÉU

321992 Préfabrication de bâtiments en bois ÉU

321999 Fabrication de tous les autres produits divers en bois ÉU

322 Fabrication du papier

3221 Usines de pâte à papier, de papier et de carton

32211 Usines de pâte à papier

322111 Usines de pâte mécanique CAN

322112 Usines de pâte chimique CAN

32212 Usines de papier

322121 Usines de papier (sauf le papier journal) ÉU

322122 Usines de papier journal ÉU

32213 Usines de carton

- 322130 Usines de carton ÉU
- 3222 Fabrication de produits en papier transformé
- 32221 Fabrication de contenants en carton
- 322211 Fabrication de boîtes en carton ondulé et en carton compact ÉU
- 322212 Fabrication de boîtes pliantes en carton ÉU
- 322219 Fabrication d'autres contenants en carton CAN
- 32222 Fabrication de sacs en papier et de papier couché et traité
- 322220 Fabrication de sacs en papier et de papier couché et traité MEX
- 32223 Fabrication d'articles de papeterie
- 322230 Fabrication d'articles de papeterie MEX
- 32229 Fabrication d'autres produits en papier transformé
- 322291 Fabrication de produits hygiéniques en papier ÉU
- 322299 Fabrication de tous les autres produits en papier transformé ÉU
- 333 Fabrication de machines**
- 3332 Fabrication de machines industrielles
- 33321 Fabrication de machines pour les scieries et le travail du bois
- 333210 Fabrication de machines pour les scieries et le travail du bois
- 33322 Fabrication de machines pour l'industrie du caoutchouc et du plastique
- 333220 Fabrication de machines pour l'industrie du caoutchouc et du plastique
- 33329 Fabrication d'autres machines industrielles
- 333291 Fabrication de machines pour l'industrie papetière ÉU
- 333299 Fabrication de toutes les autres machines industrielles CAN
- 3333 Fabrication de machines pour le commerce et les industries de services
- 33331 Fabrication de machines pour le commerce et les industries de services
- 333310 Fabrication de machines pour le commerce et les industries de services CAN
- 337 Fabrication de meubles et de produits connexes**
- 3371 Fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel et d'armoires de cuisine
- 33711 Fabrication d'armoires et de comptoirs de cuisine en bois
- 337110 Fabrication d'armoires et de comptoirs de cuisine en bois
- 33712 Fabrication de meubles de maison et d'établissement institutionnel
- 337121 Fabrication de meubles de maison rembourrés ÉU
- 337123 Fabrication d'autres meubles de maison en bois CAN
- 337126 Fabrication de meubles de maison (sauf en bois et rembourrés) CAN
- 337127 Fabrication de meubles d'établissement institutionnel ÉU
- 3372 Fabrication de meubles de bureau (y compris les articles d'ameublement)
- 33721 Fabrication de meubles de bureau (y compris les articles d'ameublement)
- 337213 Fabrication de meubles de bureau en bois, y compris les boiseries architecturales faites sur commande CAN
- 337214 Fabrication de meubles de bureau (sauf en bois) ÉU
- 337215 Fabrication de vitrines d'exposition, de cloisons, de rayonnages et de casiers ÉU
- 48-49 Transport et entreposage**
- 484 Transport par camion**
- 4841 Transport par camion de marchandises diverses
- 48411 Transport local par camion de marchandises diverses
- 484110 Transport local par camion de marchandises diverses ÉU
- 48412 Transport par camion de marchandises diverses sur de longues distances
- 484121 Transport par camion de marchandises diverses sur de longues distances, charge complète ÉU
- 484122 Transport par camion de marchandises diverses sur de longues distances, charge partielle ÉU
- 4842 Transport par camion de marchandises spéciales
- 48421 Déménagement de biens usagés de maison et de bureau
- 484210 Déménagement de biens usagés de maison et de bureau
- 48422 Transport local par camion de marchandises spéciales (sauf les biens usagés)
- 484221 Transport local par camion de vrac liquide CAN
- 484222 Transport local par camion de vrac solide CAN

- 484223 Transport local par camion de produits forestiers CAN
- 484229 Transport local par camion d'autres marchandises spéciales (sauf les biens usagés) CAN
- 48423 Transport par camion de marchandises spéciales sur de longues distances (sauf les biens usagés)
- 484231 Transport par camion de vrac liquide sur de longues distances CAN
- 484232 Transport par camion de vrac solide sur de longues distances CAN
- 484233 Transport par camion de produits forestiers sur de longues distances CAN
- 484239 Transport par camion d'autres marchandises spéciales sur de longues distances (sauf les biens usagés)
CAN
- 488 Activités de soutien au transport**
- 4884 Activités de soutien au transport routier
- 48841 Remorquage de véhicules automobiles
- 488410 Remorquage de véhicules automobiles
- 48849 Autres activités de soutien au transport routier
- 488490 Autres activités de soutien au transport routier ÉU